



DÉBATS DU SÉNAT

2e SESSION

• 43e LÉGISLATURE

• VOLUME 152

• NUMÉRO 55

LE SÉNAT

MOTION CONCERNANT LA FERMETURE DE PROGRAMMES À
L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE—SUITE DU DÉBAT

Discours de
l'honorable Patricia Bovey

Le lundi 28 juin 2021

LE SÉNAT

Le lundi 28 juin 2021

[Traduction]

LE SÉNAT

MOTION CONCERNANT LA FERMETURE DE PROGRAMMES À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE—SUITE DU DÉBAT

L'honorable Patricia Bovey : Honorables sénateurs, je prends la parole à partir de Winnipeg, situé sur le territoire du Traité n° 1, les terres ancestrales des nations anishinaabe, crie, oji-crie, dénée et dakota, ainsi que le berceau de la nation métisse et le cœur de la terre natale de la nation métisse. J'aimerais parler brièvement de mes inquiétudes à propos de l'Université Laurentienne. J'appuie la motion de la sénatrice Forest-Niesing.

[Français]

Les préoccupations financières sont réelles et les retombées sont substantielles. L'annulation de l'entente de l'Université Laurentienne avec les collèges fédérés touchera plusieurs programmes, principalement les programmes autochtones et francophones.

[Traduction]

Je ne discuterai pas en détail de ce qui a mené aux décisions récentes concernant la gestion des réalités financières, car je suis beaucoup trop éloignée de la situation. Je m'inquiète néanmoins pour les personnes directement touchées par ces changements : beaucoup de professeurs et de membres du personnel ont perdu leur emploi et leur régime de retraite et n'ont pas d'indemnité de départ, à ma connaissance. Je m'inquiète aussi des répercussions négatives que la situation pourrait avoir sur des recherches et des expériences scientifiques en cours, dont certaines font partie d'accords de partenariat à long terme avec d'autres universités du Canada et d'ailleurs.

Ces changements ont aussi des répercussions sur les étudiants, surtout sur ceux qui ont presque terminé leur programme et viennent de vivre une longue année compliquée par la pandémie. Je me réjouis, certes, que d'autres universités offrent à ces étudiants la possibilité de suivre les cours qu'il leur manque, mais j'imagine très bien les tensions et l'anxiété que les étudiants ont dû ressentir.

Je crois que les universités canadiennes sont dotées d'une bonne gestion et d'une bonne gouvernance. À titre d'ancienne présidente du conseil de deux universités canadiennes et de professeure auxiliaire à deux autres universités, je connais bien la complexité et les enjeux d'intégration qui se présentent quand on regarde le financement des universités, l'ensemble des règles et règlements qu'elles doivent respecter dans toutes leurs activités, et les multiples projets conjoints auxquels elles participent.

Je suis aussi consciente que les universités relèvent de la compétence provinciale. Cela ne signifie pas pour autant que tous les aspects de nos universités relèvent des provinces. Le gouvernement fédéral a clairement un rôle à jouer dans les établissements d'enseignement supérieur. Nos universités sont des organisations bicamérales : elles comportent un conseil d'administration et un sénat, et chacun a des responsabilités distinctes mais connexes.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour que nous soyons tous conscients, à tout le moins, de certaines interconnexions entre le fédéral et les universités, comme les permis d'immigration et les visas pour les étudiants et les professeurs étrangers. En effet, la COVID a gravement nui à l'inscription d'étudiants étrangers dans toutes nos universités, entraînant une perte certaine des revenus générés par les étudiants étrangers. Il est clair, par exemple, que la décision de l'Arabie Saoudite d'interdire à ses étudiants d'étudier au Canada a eu un impact énorme sur le sort de la Laurentienne. Je crois que le nombre d'inscriptions perdues s'élève à lui seul à 135 étudiants.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral verse des fonds de recherche importants et considérables à nos universités. Comme je l'ai dit, nombre d'entre eux ont des répercussions internationales. Leurs résultats sont d'une importance capitale pour la société canadienne dans son ensemble, que ces chercheurs travaillent sur la COVID, les véhicules autonomes ou toutes sortes de questions de fond et de besoins sociétaux.

Troisièmement, le gouvernement fédéral contribue à l'aide aux étudiants.

Quatrièmement, le gouvernement fédéral contribue aux projets d'investissement, souvent sur une base de contrepartie.

De plus, je peux ajouter que le financement des programmes francophones est aidé par le gouvernement fédéral. Alors que nous discutons dans cette chambre du document de la ministre Joly sur les langues officielles, je pense que nous devons souligner que l'éducation francophone à travers le pays est essentielle. Je crains que les coupes dans les programmes francophones de la Laurentienne ne réduisent cette formation au moment où elle est particulièrement nécessaire, et j'espère que ce ne sera pas le cas ailleurs. J'espère que cela pourra être inversé.

La réconciliation est aussi un important objectif national. Nous en avons beaucoup parlé. C'est particulièrement important maintenant, surtout après l'horrible découverte, récemment, des corps de 215 enfants des Premières Nations à l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops, et des corps de 751 enfants et adultes trouvés la semaine dernière par la Première nation de Cowessess, en Saskatchewan.

Les programmes d'études autochtones dans les universités bénéficient d'une aide fédérale, et nous avons la responsabilité de veiller à ce que cette aide soit maintenue et à ce que les programmes soient efficaces et offerts en temps opportun. Comme le sénateur Sinclair l'a dit à maintes reprises, c'est l'éducation qui nous a mis dans ce pétrin, et c'est l'éducation qui va nous en sortir. Nous devons veiller à faciliter l'accès à l'éducation, et ce, à tous les niveaux. Réduire les possibilités ne nous aidera pas en ce sens. Par ailleurs, les histoires des peuples autochtones sont extrêmement importantes pour tous les étudiants.

Honorables collègues, nous avons peu de temps, car le Sénat est sur le point de s'ajourner et il nous reste encore beaucoup de travail, alors je vais en rester là. Je me contenterai de dire que, selon moi, nous devons continuer de surveiller la situation de l'Université Laurentienne et les effets, à l'échelle du pays, sur d'autres universités et collèges ainsi que sur les attitudes sociétales par rapport aux études supérieures.

Le gouvernement fédéral a un rôle singulier et essentiel à jouer dans cette circonstance et dans toutes les universités en général. Si d'aucuns considèrent cette situation comme une anomalie, j'espère qu'elle ne constituera pas un précédent pour tous les programmes universitaires à faible effectif. Beaucoup d'entre eux sont absolument essentiels pour le Canada dans son ensemble. Nous avons vu un certain nombre de petits programmes importants disparaître au cours des dernières années. J'espère que la situation de l'Université Laurentienne n'en entraînera pas d'autres.

À l'heure où la société connaît un changement de paradigme à de nombreux égards, nous devons nous assurer que les universités y prennent part de manière constructive. Celles-ci sont en effet des microcosmes de leurs communautés et régions respectives, contribuant de manière significative à l'économie locale et fournissant une expertise et un leadership substantiels dans tous les domaines du développement régional et de la vie des citoyens. Elles forment nos futurs dirigeants et travailleurs, et c'est pourquoi je soutiens cette motion. Je vous remercie.
